

Solliès-Toucas & Solliès-Ville – Recréation des berges près d'enjeux d'habitations



Objectifs :

- Protéger les enjeux d'habitations les plus exposés aux érosions prononcées de berges ;
- Améliorer le fonctionnement hydraulique et hydromorphologique du Gapeau.

PAPI	SLGRI	SAGE
OS 4 – Réduire la vulnérabilité du territoire face au risque inondation de façon durable	GO 2 – Augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques	SO 4.2 – Limiter l'aléa inondation lié au ruissellement et au débordement de cours d'eau D.4.4 Limiter l'aléa inondation par débordement de cours d'eau

Description de l'action :

Solliès-Ville : A l'aval de la traversée urbaine de Solliès-Pont, le Gapeau s'incise progressivement dans son ancien remplissage fluvio-glaciaire et ce, dans un contexte actuellement très péri urbanisé. A l'aval des seuils, comme c'est le cas à l'aval du barrage des Mauniers, le lit est particulièrement encaissé. Cette situation est très problématique quand des érosions de berge apparaissent alors que des forts enjeux riverains (habitat groupé, infrastructure type voirie) sont présents.

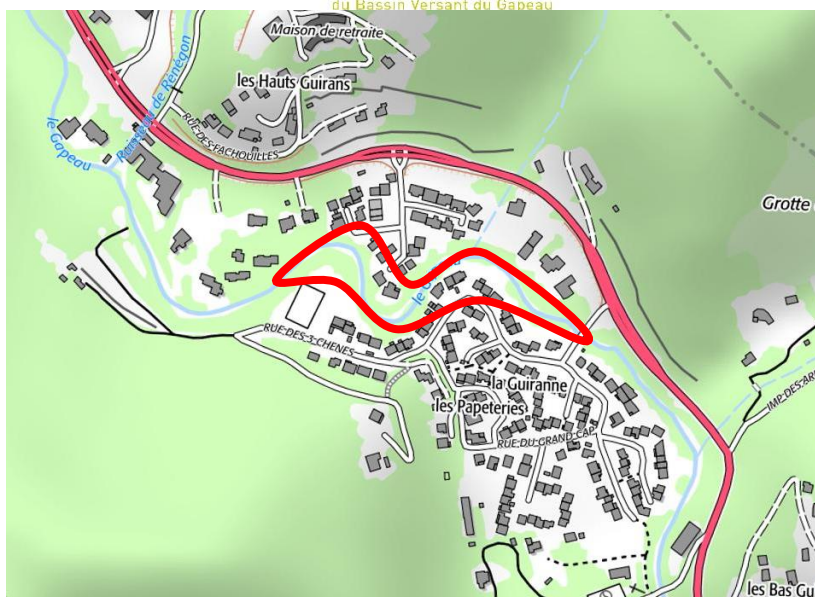
Sur cette zone, en particulier au droit d'une érosion en rive droite, des aménagements sont à prévoir pour éviter que le processus d'érosion se poursuive et vienne déstabiliser les enjeux présents en haut de berge.

Une comparaison de l'espace non cadastré et de la berge actuelle laisse sous-entendre que le processus d'érosion de la berge n'est pas récent, de plus il est également favorisé par la nature lithologique de la berge (ancien remplissage fluvio-glaciaire, peu cohésif). La berge droite est beaucoup plus haute que celle en rive gauche.



Solliès-Toucas, les Papèteries/La Guiranne : A Solliès-Toucas, le Gapeau s'enfonce peu à peu dans les méandres ceinturant le lotissement des Papèteries du Gapeau et de la Guiranne.

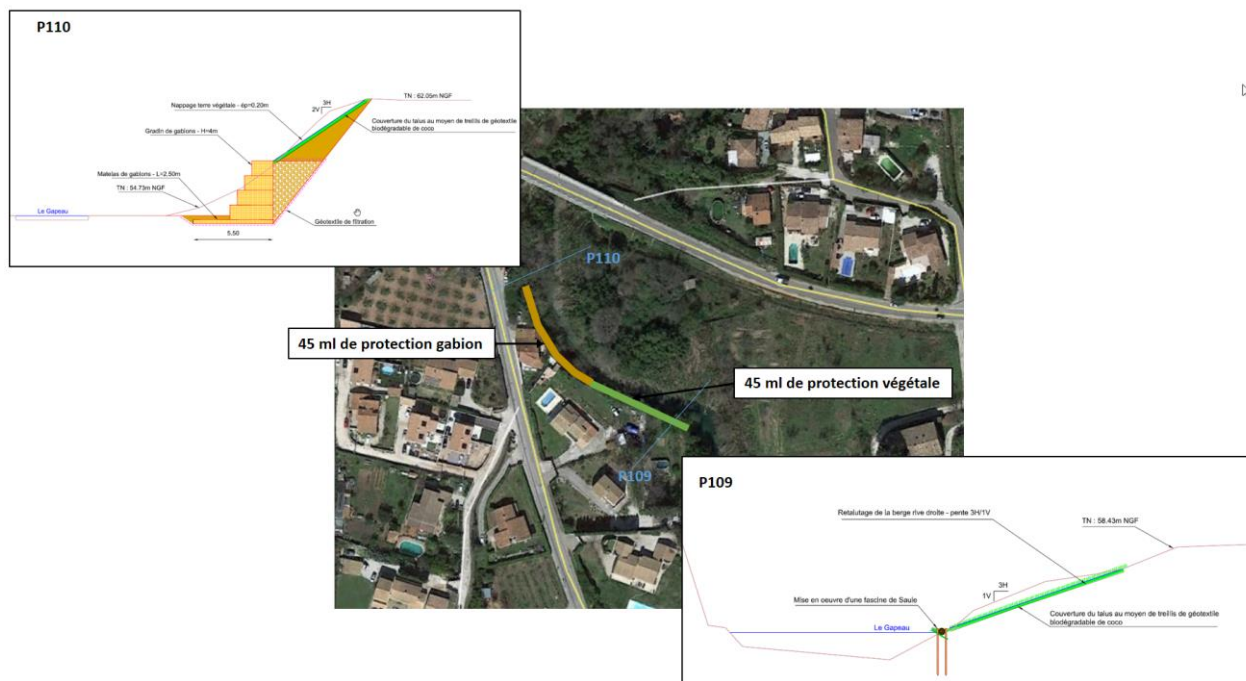
Sur cette zone, les érosions en rive gauche et rive droite fragilisent les berges fortement urbanisées, menaçant directement des habitations.



Au regard de l'encaissement du lit mineur du Gapeau en cet endroit, des opérations de stabilisation des berges sont à prévoir afin d'anticiper toute potentielle dégradation de celles-ci en cas de forte crue.

A Solliès-Ville, il est proposé de recréer les berges afin de garantir de manière durable la protection des enjeux riverains (jardins et maison). La protection de berge devra être réalisée sur au moins la longueur 90 ml et sur une hauteur moyenne de 9m. En effet cette érosion est localisée dans une concavité et il est important de ne pas générer une sur-érosion à l'aval (et à l'amont) de la nouvelle protection.

Le choix de la technique à retenir (génie civil, génie végétal) reste à préciser, mais compte tenu de la hauteur du talus à protéger en raison de l'encaissement particulièrement marqué du Gapeau en ce point, il est nécessaire de prévoir au moins une technique mixte de type gabion avec lit de plançons à la base.



A Solliès-Toucas : Au regard des forces tractrices en jeu et des faibles emprises foncières disponibles, les opérations de confortement de berges prendront soit la forme de murs de gabions associés à des techniques végétales en pied de talus, soit la forme de caissons végétalisés et d'une reprise de talus par des techniques végétales combinant boutures de saules, matelas géotextile biodégradable et un ensemencement d'espèces herbacées. L'encaissement du Gapeau dépasse les 6 à 8 m localement par rapport à la crête de berge :

Le premier lit de plants et plançons serait calé à 30-40 cm au-dessus du niveau d'eau

Le linéaire de reprise des berges est estimé à 550 ml comme le montre la figure en plan ci-dessous :



En phase maîtrise d'œuvre, **l'étude géotechnique** portera un avis éclairé sur les conditions de stabilité de la berge rive droite dans la partie amont (près de 6 à 8 m de hauteur).

Le chemin piétonnier qui longe les habitations est interrompu dans la partie aval du lotissement.

Si l'étude géotechnique permet d'avancer l'hypothèse d'une stabilité relative de la berge rive droite, **une variante** pourrait consister en la reprise des berges au niveau où le terrain naturel est moins élevé par rapport au fond du lit et une **surveillance particulière de l'évolution de la berge** dans le tronçon verticalisé. Cette variante portant sur 110 ml de berges est estimée à 360 000 €HT.

Chiffrage détaillé :

Opération		Unité	Prix unitaire (H.T.)	Quantité	Coût (H.T.)
1) Solliès-Ville les Daix	Confortement de berges en gabions, hauteur 9m, linéaire 45 m	ml	4 000 €	45	180 000 €
	Protection végétale, fascines et retalutage	ml	650 €	45	29 250 €
	somme Daix				209 250 €
2) Solliès-Toucas les Papéteries/Clos Guiranne	Confortement de berges en gabion ou caissons végétalisés	ml	3 800 €	120	456 000 €
	Confortements en fascines	ml	400 €	430	172 000 €
	somme Papéteries/Clos Guiranne				628 000 €
Montant total des travaux (hors foncier)					837 250 €
Etudes, MOE, etc. (20% du montant des travaux)					167 450 €
Montant total (travaux, études, MOE, hors foncier)					1 004 700 €
Emprise foncière		néant			
Montant total (travaux, études, MOE, foncier)					1 004 700 €

Territoire concerné :

Communes de Solliès-Ville et Solliès-Toucas

Modalités de mise en œuvre :

Maîtrise d'ouvrage : **SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU**

Modalités de pilotage : Comité de pilotage du PAPI pour le suivi et la réalisation des opérations.

Durée prévisionnelle :

2023-2025, soit 3 ans. La première année concernera les études règlementaires et la définition des travaux à réaliser (MOE).

Plan de financement :

	Coût total	Etat FPRNM	Etat BOP 181	AERMC	EPCI	Communes	SMBVG
Montant €HT	1 004 700	401 880		301 410			301 410
% participation		40 %		30 %			30 %

Echéancier prévisionnel :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Montant	0	0	0	167 450	418 624	418 626	0
Etat FPRNM	0	0	0	66 980	167 450	167 450	0
AERMC	0	0	0	50 235	125 587	125 588	0
SMBVG	0	0	0	50 235	125 587	125 588	0

Indicateurs de suivi/réussite :

- Linéaire de berges ayant bénéficié des travaux